

RAPPORT
DE LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FAUNE
RÉGION NORD-DU-QUÉBEC

**INVENTAIRE AÉRIEN DU CARIBOU DANS LE SECTEUR SUD
DU PROJET DE PARC MISTASSINI-ALBANEL-
TÉMISCAMIE-MONTS OTISH**

Par

Danielle St-Pierre

et

Stéphane Rivard

Société de la faune et des parcs du Québec

Chibougamau, juillet 2002

1. Introduction

Au début des années 1990, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche avait mis en réserve un territoire au nord-est du lac Mistassini pour fin de création d'un parc de conservation (COMPADRE, 1990). Cette région est située en forêt boréale et est caractérisée par un relief de cuestas dont l'altitude moyenne s'élève à 400 mètres et par des plans d'eau importants (MLCP, 1986). Actuellement, une étude est en cours afin de revoir les limites de ce projet de parc Mistassini-Albanel-Témiscamie-Monts Otish. En effet, la présence par endroit d'arbres de 30 mètres de haut âgés de plus de 200 ans, attribue à ce territoire des caractéristiques forestières exceptionnelles (Communauté Crie de Mistissini, 2002).

En plus de toucher la partie sud du projet de parc Mistassini-Albanel-Témiscamie- Monts Otish, le territoire inventorié couvre une partie des terres de catégorie II de la communauté crie de Mistissini et une partie de la réserve Albanel-Mistassini-Waconichi.

Le secteur est partiellement exploité par l'industrie forestière et l'expansion des activités risque d'être accélérée étant donné les nouvelles obligations de coupes mosaïques convenues en février dans l'entente Cris-Québec.

À la suite d'inventaires et d'observations antérieurs et grâce aux déclarations des trappeurs Cris, nous connaissons la présence de caribous forestiers sur ce territoire. Une espèce, dont l'écotype habitant les forêts boréales au Canada est considéré comme menacé et, qui au Québec, est sur le point d'être inscrite sur la liste des espèces vulnérables (Courtois, 2001b).

C'est pour mieux documenter la population de caribous forestiers de ce secteur qu'en mars 2002, la Direction de l'aménagement de la faune de la région du Nord-du-Québec a réalisé un inventaire aérien dans la partie sud du projet de parc Mistassini-Albanel-Témiscamie-Monts Otish et ce rapport en présente les résultats.

2. Aire d'étude et méthode

La zone inventoriée se situe entre les 71°31' et 73°03' degrés de latitude nord et entre les 50°40' et 51°46' degrés de longitude ouest, soit le long de la rivière Témiscamie, entre le lac Albanel et la ligne de partage des eaux localisée à l'est de la zone de chasse 22 (figure 1).

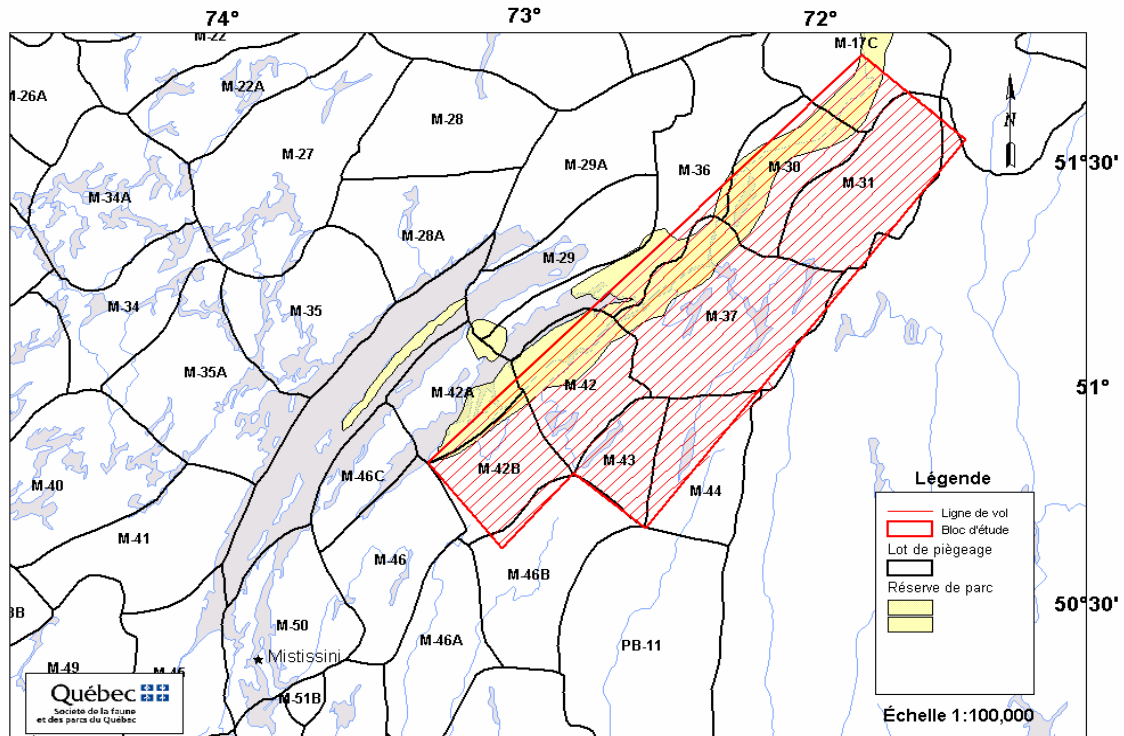


Figure 1 : Secteur sud du projet de parc Mistassini- Albanel-Témiscamie-Mont Otish, couvert par l'inventaire.

Les travaux ont été réalisés du 14 au 19 mars 2002 et la superficie couverte lors de l'inventaire fut de 5 470 km².

En phase I, les lignes de vol furent espacées de 2,1 km et orientées nord-est – sud-ouest. L'appareil utilisé fut un Cessna 337 et la vitesse moyenne était de 200 km/h à une altitude de 200 m. L'équipe était constituée d'un navigateur et de 2 observateurs.

En phase 2, seuls les réseaux de pistes ont été survolés à l'aide d'un hélicoptère Bell 206L. Lorsque les caribous étaient vus, l'approche était réalisée de manière à classer les

bêtes par segment de la population, soit mâle ou femelle adultes, faons ou encore indéterminé.

Afin d'estimer l'effectif de la population, nous avons utilisé le taux de visibilité global de 85 % tel que mesuré par Courtois *et al.* (2001).

3. Résultats

L'inventaire a permis de localiser 7 groupes de caribous, leur nombre variant entre 8 et 23 individus (moyenne 13,7, écart type 5,4). Au total, 96 bêtes furent dénombrées, soit 39 mâles, 37 femelles, 19 faons et un indéterminé. Le rapport des sexes est de 105 mâles par 100 femelles et celui des faons est de 51,3 par 100 femelles. La population est composée de 38,5 % de femelles, 40,6 % de mâles et de 19,8 % de faons.

En appliquant un taux de visibilité de 0,85, la population de caribous sur le territoire d'étude serait de 110 individus.

La chasse sportive au caribou est interdite sur ce territoire. Cependant, les autochtones peuvent prélever des bêtes pour leurs activités traditionnelles. Lors du survol, nous avons observé que trois caribous avaient été récoltés et ils n'ont pas été comptabilisés pour les fins de l'inventaire. L'Association des trappeurs Cris (ATC) mentionne que 20 caribous ont été abattus au cours de l'année 2001-2002 (Gunner R., comm. pers.). Le taux d'exploitation de cette population serait donc de 18 %. Nous estimons que la densité de caribous sur ce territoire correspond à deux caribous par 100 km².

Principalement, les bêtes ont été repérées en bordure de lacs ou rivières à proximité de peuplements matures d'épinettes noires.

L'inventaire a de plus permis de localiser cinq ravages d'originaux. Deux des ravages étaient composés de deux femelles ainsi que de trois faons. Quant aux trois autres

ravages, aucun orignal n'y fut observé. Notons que la couverture de neige était très importante (supérieure à 1 m par endroit) et que les bêtes étaient très confinées.

Discussion

En 1991, lors de l'inventaire de l'orignal dans la zone de chasse 22, six parcelles de 60 km² avaient été inventoriées dans le territoire qui nous intéresse et 22 caribous avaient été observés dans l'une d'elles. Dans leur rapport, Maltais *et al.* (1993) mentionnaient que 58 % des groupes de caribous observés étaient formés par moins de dix individus. Les caribous aperçus lors du présent inventaire étaient aussi en petits groupes (moyenne 13,7).

Au sud de la Baie-James, dans un territoire de 6 500 km², Paré (2002) a estimé une densité de 3,5 caribous par 100 km². Les groupes étant formés en moyenne de 10,3 caribous (écart-type 8,5). La population comptait 70 mâles par 100 femelles et 33 faons par 100 femelles. Les faons représentaient 16 % de la population recensée. Les bêtes fréquentaient principalement les peuplements matures d'épinettes noires et ceux contenant du pin gris en association avec cette essence. Nous avons aussi observé les caribous dans des peuplements matures d'épinettes noires.

Au Saguenay et sur la Côte Nord, Courtois *et al.* (2001) ont estimé, dans un site d'étude d'une superficie de 42 539 km², une densité de 1,6 caribou/100 km² ± 15 %. La population était composée respectivement de 60,6 mâles (±4,5 %) et de 16,0 % faons (±1,4 %) par 100 femelles.

La chasse traditionnelle sur cette espèce s'effectue sur tous les segments. La récolte cause habituellement un déséquilibre du rapport des sexes en faveur des femelles mais nous n'avons pas noté cet écart.

En effet, dans la population de caribous étudiés, on constate que les mâles et les femelles sont en proportion équivalente et que le nombre de jeunes est supérieur à ceux inventoriés sur les territoires voisins.

Le taux d'accroissement de cette population est de 20 % et son taux d'exploitation est de 18 %. Puisque l'on ne connaît pas précisément le taux de mortalité naturelle, un facteur essentiel à considérer, il est important d'être prudent dans l'exploitation de ce groupe de caribou. Les données obtenues nous portent à croire que cette population est fort probablement surexploitée et, qu'à ce niveau de prélèvement, elle pourrait être en décroissance. Il faudra être vigilant envers cette population et intervenir au niveau de la récolte et de la protection de l'habitat car l'exploitation forestière prochaine dans ce secteur sera un nouveau facteur à considérer .

Conclusion

Les résultats de l'inventaire réalisé dans le secteur du projet de parc Mistassini-Albanel-Témiscamie- Monts Otish ont permis de préciser la présence du caribou forestier dans ce secteur et d'établir que sa densité est comparable à la plupart des hardes forestières au Québec. Le caribou forestier est un écotype distinct des types toundriques et montagnards (Courtois, 2001). Il fréquente de grands domaines et est sensible à l'exploitation et aux perturbations anthropiques. Il évite les milieux fragmentés et, en certaines circonstances, ceux-ci peuvent influencer sa dynamique de population (Courtois, 2002). Il est donc primordial de mettre en place des mesures de gestion qui permettront la protection de cette espèce.

Remerciement

Nous remercions Réhaume Courtois à la Direction de la recherche sur la faune et Claude Dussault à la Direction de l'Aménagement de la faune du Saguenay - Lac St-Jean pour leurs précieux commentaires de même que Nancy Laflamme, Direction de l'aménagement de la faune du Nord-du-Québec pour son aide technique.

Références

- Communauté Crie de Mistissini. 2002. Mémoire présenté à la consultation publique sur les unités d'aménagements forestiers (UAF) et sur la limite nordique des forêts attribuables tenue par le ministère des Ressources naturelles. 3 pages.
- COMPADRE (Comité ministériel permanent de l'aménagement, du développement régional et de l'environnement). 1990. Recommandation no. CA 90-032.
- Courtois, R., A. Gingras, C. Dussault, L. Breton et J.P. Ouellet. 2001a. Développement d'une technique d'inventaire aérien adaptée au caribou forestier. Société de la faune et des parcs du Québec et Université du Québec à Rimouski. 22 pages.
- Courtois, R., L. Bernatchez, J.P. Ouellet, et L. Breton. 2001b .Les écotypes de caribou forment-ils des entités distinctes? Société de la faune et des parcs du Québec, Université Laval et Université du Québec à Rimouski. 33 pages.
- Courtois, R., J.P. Ouellet , L. Breton , A. Gingras et C. Dussault, 2002. Effet de la fragmentation du milieu sur l'utilisation de l'espace et la dynamique de population chez le caribou forestier. Société de la faune et des parcs du Québec et Université du Québec à Rimouski. 44 pages.
- Maltais, J., Y. Leblanc et S. Couturier. 1993. Inventaire aérien de l'orignal dans la zone de chasse 22 en février et mars 1991. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Direction régionale du Nouveau-Québec. 39 pages et 2 annexes.
- MLCP (Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche). 1986. Les parcs québécois, Les régions naturelles. Direction générale du plein air et des parcs. 257 pages.
- Paré, M. et L. Jourdain. 2002. Rapport sur l'inventaire aérien du caribou dans la partie sud-ouest de la municipalité de la Baie-James, en mars 2001. Société de la faune et des parcs du Québec. 17 pages.